



PREMIER MINISTRE



CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE DE 2015

TROISIEME CONCOURS

3ème épreuve d'admissibilité

Question contemporaine d'ordre général portant sur le rôle des pouvoirs publics et leurs rapports à la société

(durée : cinq heures – coefficient 4)

Une épreuve consistant en une composition sur une question contemporaine d'ordre général portant sur le rôle des pouvoirs publics et leurs rapports à la société.

Un court dossier est mis à la disposition des candidats.

Cette épreuve de composition porte sur un sujet ayant trait à l'Etat, aux pouvoirs publics et à leurs rapports avec la société. Elle a pour but de mesurer la capacité des candidats à réfléchir sur le sens du service l'Etat dans la société contemporaine et vise à apprécier l'aptitude de futurs hauts fonctionnaires à appréhender les enjeux et les finalités de l'action publique et du politique dans le gouvernement des sociétés.

Cette composition, qui n'est en aucun cas réductible à une épreuve technique, suppose des connaissances dans les domaines littéraire, philosophique, historique et des sciences humaines et sociales. Au-delà de la vérification des qualités d'argumentation et de rédaction, le candidat doit témoigner de capacités critiques et formuler un point de vue qui lui soit propre.

Le dossier, d'une longueur de dix pages au maximum, comporte trois ou quatre documents visant à permettre au candidat d'élargir sa réflexion. Sa consultation est facultative et ne saurait donner lieu à synthèse ni limiter l'étendue du sujet.

SUJET

Fracture territoriale et cohésion nationale.

	Documents joints	Pages
1.	Laurent Davezies. Le nouvel égoïsme territorial, le grand malaise des nations. Coédition Seuil-La république des idées, 2015. Extrait de la conclusion « Pour une décentralisation démocratique »	1
2.	Eugen Weber, La fin des terroirs, 1983. Extrait du chapitre Cultures et civilisation, Edition Pluriel 2011	2 et 3
3.	Décryptages Débats : Exclus, les nouvelles classes populaires s'organisent en « contre-société » la « France périphérique » des zones périurbaines surinvestit le territoire – Le Monde – 20 février 2013 – Christophe Guilluy	4 et 5

Laurent Davezies. **Le nouvel égoïsme territorial**, le grand malaise des nations. Coédition Seuil-La république des idées, 2015. Extrait de la conclusion « Pour une décentralisation démocratique ».

Aujourd'hui, le malaise entre les nations et leurs régions s'accroît. Plusieurs facteurs objectifs, qui alimentent le mécontentement de nombreux territoires, ont pris de l'ampleur récemment. La tension entre, d'une part, ceux qui connaissent une réussite (souvent relative) dans la mondialisation et qui n'ont aucun intérêt à en partager les bénéfices et, d'autre part, ceux dont la pénalisation et l'échec (tout aussi relatif) se sont encore accrus ces dernières années, devient inquiétante. Le regain actuel des disparités territoriales, en termes de revenu des ménages et plus seulement en termes de valeur ajoutée, met à mal une cohésion territoriale qui s'était maintenue bon an mal an.

Double trouble, donc : c'est au moment où cette cohésion est menacée par l'évolution des systèmes productifs que les instruments qui l'avaient assurée sont remis en cause politiquement. Et double résultante : une volonté d'autonomie des territoires riches (allant dans plusieurs pays jusqu'à l'indépendance) et une radicalisation des électeurs des territoires sinistrés. Cette fracture n'aura pas que des effets régionaux. Elle menace également l'équilibre des pays et, peut-être, de nos démocraties.

Cette crise n'en est peut-être qu'à ses débuts, et on peut craindre les effets de contagion qu'elle peut avoir dans le monde. Mais un train peut en cacher un autre : la crise la plus grave se situe dans le registre intellectuel. Le monde réel et vécu, celui des territoires, a changé rapidement et récemment. Il ne ressemble plus en rien à celui qu'ont pensé les théoriciens de la politique et de l'économie. De multiples couches de systèmes d'interdépendance lient les territoires entre eux et déterminent désormais, pour l'essentiel, ce qu'ils sont. Nos pays ne sont plus composés de sociétés locales immobiles et juxtaposées, mais ils sont de vastes et complexes systèmes en réseau pour l'instant et pour l'essentiel nationaux. Le mot-clé du progrès est aujourd'hui celui de « mobilité » – résidentielle, quotidienne, culturelle, sociale, intergénérationnelle, des biens et des services. Tout ce qui va dans le sens d'un reclouonnement, d'un ralentissement ou d'un frein de ces mobilités est un renoncement au progrès.

Mais la référence à la nation est aujourd'hui connotée négativement, renvoyant à des options politiques désuètes ou d'extrême droite, coincée entre la modernité européenne et la légitimité des « territoires ». On ne voit rien de tel aux Etats-Unis, en Russie ou en Chine. En revanche, le nouveau nationalisme, à l'écossaise ou à la catalane, jouit d'une grande sympathie populaire. Le rêve déjà ancien de faire des États-Unis d'Europe, sur le dos des vieilles nations, n'est plus qu'un fantasme, avec l'arrivée des nombreux pays de l'Est et le refus de faire progresser le pouvoir, les compétences et le budget de la Commission. Nos nations resteront donc pour longtemps la forme moderne et progressiste d'organisation de nos sociétés.

Cependant, nier le malaise actuel et condamner *ex cathedra* ces nouveaux « désirs de territoires » serait vain. Les messages qui sont envoyés aujourd'hui par les régionalismes, mais aussi, à plus bas bruit, par les élus des régions métropolitaines, doivent être entendus. Nous avons le devoir de renouveler une compétitivité dont on sait qu'elle sera nécessairement le fait d'un petit nombre de territoires. Il faut traiter l'excès de régulations. Il faut réévaluer dans le détail les mécanismes de redistribution massifs, devenus les premiers moteurs de territoires qui, en ne contribuant que faiblement à la croissance, caracolent en tête en termes de développement. Il faut surtout rediscuter l'objectif, typiquement français et conceptuellement fumeux, d'« égalité territoriale ».

Les territoires sont différents, inégaux, et le seront plus encore dans les années qui viennent. Mais ils ne sont que des supports et des instruments au service de l'égalité des droits et des chances pour les individus, et c'est cette dernière qui seule compte. De la même façon, les politiques territoriales, à tous les niveaux de gouvernement, sont au service non des « territoires », mais de l'ensemble d'une population qui circule, à tous les âges de la vie, d'un bout à l'autre du territoire national. Or la somme des intérêts des territoires ne fait pas l'intérêt national.

Eugen Weber - **La fin des terroirs** - Extraits du chapitre Cultures et civilisation, Edition pluriel 2011 - 1983.

Chapitre XXIX

Cultures et civilisation

Tout campagnard qui apprend à lire et à écrire renonce dans son cœur à la campagne.
Joseph Roux

On peut voir le fameux hexagone comme un empire colonial qui s'est formé au cours des siècles, un ensemble de territoires conquis, annexés et intégrés dans une unique structure administrative et politique, nombre de ces territoires possédant des personnalités régionales très fortement développées, et certaines d'entre elles des traditions spécifiquement non – ou antifrANÇAises. Un rappel partiel nous servira d'aide-mémoire : au XIIIe siècle, le Languedoc et les régions centres ; au XVe siècle l'Aquitaine et la Provence ; au XVIe siècle, la Bretagne ; au XVIIe siècle la Navarre, le Béarn, le Pays basque, le Roussillon et la Cerdagne, une partie de l'Alsace et des Flandres françaises, la Franche-Comté ; au XVIIIe siècle le duché de Lorraine, la Corse, l'État pontifical du Comtat-Venaissin ; au XIXe siècle, la Savoie et Nice. En 1870, cet ensemble – et le reste – formait une entité politique appelée France, royaume, empire ou république, organisée par les conquêtes et par les décisions administratives ou politiques prises à (ou près de) Paris. Mais le point de vue moderne de la nation en tant qu'ensemble de populations unies selon leur propre volonté et ayant certains attributs en commun (au moins l'histoire) était difficilement applicable à la France de 1870.

Après la Première Guerre mondiale, Marcel Mauss médita sur la différence entre les peuples ou les empires, et les nations. Par peuple ou empire, il entendait un tout assez disparate et gouverné par un pouvoir central extrinsèque. A l'opposé, il voyait la nation comme « une société matériellement et moralement unifiée » et caractérisée par « l'unité relative morale, mentale et culturelle de ses habitants qui soutiennent sciemment l'État et ses lois ». Il est évident que la France de 1870 ne correspondait pas au modèle de la nation de Mauss. Elle n'était unifiée ni moralement ni matériellement, et sa cohésion était moins culturelle qu'administrative. En outre, nombre de ses habitants étaient indifférents à l'État et à ses lois et beaucoup les rejetaient complètement. « Un pays est aussi grand que l'interdépendance qu'il perçoit » dit Karl Deutsch. Selon ce critère, l'hexagone est une vraie peau de chagrin.

La question ici n'est pas politique : le conflit politique sur la nature de l'État et sur la question du pouvoir suppose un degré d'intégration plus élevé que celui auquel les populations isolées étaient parvenues. La question tourne plutôt autour de la « grande complémentarité de la communication sociale » qui selon Deutsch fait l'unité d'un peuple. En dehors des centres urbains, dans presque toute la France il n'y avait pas « d'histoire commune qui puisse être mise en commun », ni de « communauté d'habitudes complémentaires », peu d'échanges du fait de la division du travail dans la production des biens et des services, et seulement des « réseaux de communication sociale et de relations économiques » très limités. Si par « société » nous entendons un groupe de gens qui ont appris à travailler ensemble, alors la société française était de taille réduite.

En 1870, en dépit de l'évidence contraire, les habitants de l'hexagone se reconnaissaient généralement comme sujets français, mais pour beaucoup ce statut n'était rien d'autre qu'une

abstraction. Les habitants de régions entières ressentiaient peu d'affinités à l'égard de l'État, ou des habitants des autres régions. Avant que cela ne change, avant que les habitants de la France n'aient perçu le sens d'une communauté significative, ils durent partager leurs expériences déterminantes. Les routes, les voies ferrées, les écoles, les marchés, le service militaire, la circulation de la monnaie, des biens, et des textes imprimés alimentèrent ces expériences, éliminèrent les anciennes obligations, instaurèrent progressivement un point de vue national dans les consciences régionales et confirmèrent l'importance de ce point de vue en offrant des avantages à tous ceux qui l'adoptèrent. L'idéologie nationale était encore diffuse et informelle au milieu du XIXe siècle. La culture française ne devint réellement nationale que dans les dernières années du siècle.

Abordons ce problème de l'acculturation : la civilisation des Français par la France urbaine, la désintégration des cultures locales par le modernisme et leur absorption par la civilisation dominante de Paris et des écoles. Livrées à elles-mêmes jusqu'à leur accession à la qualité de citoyen, les masses rurales non assimilées furent intégrées au sein de la culture dominante de la même manière qu'elles avaient été intégrées dans une entité administrative. Ce qui s'est passé correspond à une sorte de colonisation, et on le comprendra d'autant mieux si on garde cette idée présente à l'esprit.

Décryptages Débats : Exclus, les nouvelles classes populaires s'organisent en « contre-société » la « France périphérique » des zones périurbaines surinvestit le territoire – Le Monde – 20 février 2013

Le malaise français ne serait donc qu'un bégaiement de l'histoire, un processus connu qui, en temps de crise, conduit inexorablement les classes populaires vers le populisme, la xénophobie, le repli sur soi, la demande d'autorité. Cette analyse occulte l'essentiel, le durcissement de l'opinion est d'abord le fruit d'une mise à distance radicale des classes populaires. En effet, pour la première fois dans l'histoire, les classes populaires ne sont pas intégrées au projet économique et social des classes dirigeantes. La nouvelle géographie sociale permet de révéler ce bouleversement. Après trois décennies de recomposition économique et sociale du territoire, le constat est redoutable. Contrairement à ce qui a toujours prévalu, les classes populaires ne résident plus "*là où se crée la richesse*", mais dans une "*France périphérique*" où s'édifie, à bas bruit, une "*contre-société*".

Des marges périurbaines des grandes villes jusqu'aux espaces ruraux en passant par les petites villes et villes moyennes, c'est désormais 60 % de la population qui vit à la périphérie des villes mondialisées et des marchés de l'emploi les plus dynamiques. Cette "France périphérique" représente désormais un continuum socioculturel où les nouvelles classes populaires sont surreprésentées. Sur les ruines de la classe moyenne, des catégories hier opposées, ouvriers, employés, chômeurs, jeunes et retraités issus de ces catégories, petits paysans, partagent non pas une "*conscience de classe*" mais une perception commune des effets de la mondialisation et des choix économiques et sociétaux de la classe dirigeante.

Une vision commune renforcée par le sentiment d'avoir perdu la "*lutte des places*" en habitant dorénavant très loin des territoires qui "comptent" et qui produisent l'essentiel du PIB national. Deux siècles après avoir attiré les paysans dans les usines, les logiques économiques et foncières créent les conditions de l'éviction des nouvelles classes populaires des lieux de production ; comme un retour à la case départ. Si les ouvriers étaient hier au coeur du système productif et donc dans les villes, les nouvelles classes populaires sont désormais au coeur d'un système redistributif de moins en moins performant.

MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN

Pour produire les richesses, le marché s'appuie désormais sur des catégories beaucoup plus compatibles avec l'économie-monde. L'analyse de la recomposition socio-démographique des grandes métropoles, c'est-à-dire des lieux du pouvoir économique et culturel, nous renseigne sur le profil de ces populations.

Depuis vingt ans, le renouvellement de ces territoires est en effet porté par une double dynamique : de "gentrification" et d'immigration. Dans toutes les grandes villes, les catégories supérieures et intellectuelles ont ainsi investi l'ensemble du parc privé, y compris populaire, tandis que les immigrés se sont concentrés dans le parc social ou privé dégradé. Économiquement performant, le modèle de développement métropolitain porte les germes d'une société inégalitaire puisqu'il n'intègre plus que les extrêmes de l'éventail social. Sans profiter autant que les couches supérieures de cette intégration aux territoires les plus dynamiques, les immigrés bénéficient aussi de ce précieux capital spatial.

Habiter dans une métropole, y compris en banlieue, n'est pas une garantie de réussite, mais représente l'assurance de vivre à proximité d'un marché de l'emploi très actif et de l'offre sociale

et scolaire la plus dense. Dans une période de récession économique et de panne de l'ascenseur social, l'atout est remarquable. Aveuglé par la thématique du ghetto et par les tensions inhérentes à la société multiculturelle, on ne voit d'ailleurs pas que les rares ascensions sociales en milieu populaire sont aujourd'hui le fait de jeunes issus de l'immigration. Cette bonne nouvelle a beaucoup à voir avec leur intégration métropolitaine.

Inversement, sur les territoires de la France périphérique, les champs du possible se restreignent. Cette France des fragilités sociales, qui se confond avec celle des plans sociaux, cumule les effets de la récession économique mais aussi ceux de la raréfaction de l'argent public.

L'augmentation récente du chômage dans des zones d'emploi jusqu'ici épargnées, notamment de l'Ouest, est le signe d'une précarisation durable. La faiblesse des mobilités résidentielles et sociales est un indicateur de cette incrustation. Dans ce contexte, la baisse programmée des dépenses publiques, sur des espaces pourtant moins bien pourvus en équipements publics, contribue non seulement à renforcer la précarisation sociale mais aussi à accélérer le processus de désaffiliation politique et culturelle.

A ce titre, le renforcement de la fracture scolaire semble obérer l'avenir. L'accès à l'enseignement supérieur et plus généralement la formation des jeunes ruraux sont déjà inférieurs à ceux des jeunes urbains.

Aujourd'hui, le risque est de voir cette fracture scolaire se creuser entre l'ensemble de la France populaire et périphérique et celui de la France métropolitaine. Le contexte social et culturel britannique est autre, mais on ne peut être indifférent au projet alarmant du ministre de l'éducation nationale anglais, David Willets, qui évoque dorénavant la nécessité de mettre en place une politique de discrimination positive en direction des jeunes Blancs de la *working class*, dont le taux d'accès à l'université est en chute libre.

FORMATION DES JEUNES RURAUX

Ces informations, qui sont autant d'indicateurs de la recomposition des classes populaires en France et en Europe, soulignent aussi l'impasse dans laquelle sont désormais bloquées ces catégories. Si les suicides récents de chômeurs en fin de droits permettent de mesurer l'intensité de la désespérance sociale, ils ne doivent pas nous faire conclure à la "fin de l'histoire" des classes populaires ; celle-ci se poursuit par des chemins détournés.

Exclues du projet économique global, les classes populaires surinvestissent le territoire, le local, le quartier, le village, la maison. On se trompe en percevant cette réappropriation territoriale comme une volonté de repli, ce processus est une réponse, partielle mais concrète, aux nouvelles insécurités sociales et culturelles.

Il est d'ailleurs frappant de constater que cette recherche de protection, de frontières visibles et invisibles est commune à l'ensemble des classes populaires d'origine française ou immigrée. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'il faut lire le retour de la question identitaire dans la jeunesse populaire, aussi bien en banlieue que dans la France périphérique.

Si ces évolutions contredisent le projet d'une société mondialisée et multiculturelle apaisée, elles révèlent aussi, en milieu populaire, et quelle que soit l'origine, la construction de nouvelles sociabilités. Loin du champ politique, c'est une contre-société qui s'organise, par le bas.

Christophe Guilluy, géographe

